

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 28 FEVRIER 2024

*DELIBERATION N°2024-09 DU COMITE SYNDICAL*

AVENANT N° 8 AU CONTRAT DSP ENTRE LA SPL BFC NUMERIQUE  
ET NIEVRE NUMERIQUE

Le comité syndical, légalement convoqué le 21/02/2024 s'est réuni en séance plénière le Mercredi 28/02/2024 à 11H00, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Mr Bazin informe les conseillers que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisque qu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée régulièrement convoquée 13/02/2024 et prévue le 21/02/2024, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 21/02/2024.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien Bazin,

Alain Bourcier

Martine Gaudin

Jean-Luc Gauthier (Moulins  
Communauté)

Bruno Millière

Antoine Audoin Maggiar

Jacques Mercier

Jean-Luc Vieren

Gilbert Lienhard

Pouvoirs :

Mr Jean-Charles ROCHARD à Antoine Audoin MAGGIAR

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc Vieren

--:--:--:--:--:--:--:--

Cadre de référence

- + Vu la décision du conseil d'administration du 25 Octobre 2023 de la SPL BFC numérique ;
- + Vu le projet d'avenant transmis par la SPL BFC Numérique ;



- + Vu les dispositions de l'article L. 3135-1 et des articles R. 3135-1 et suivants du code de la commande publique régissant la modification des contrats de concession.
- + **VU** le rapport n°9.

### APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- + **De prendre acte** du projet d'avenant n° 8 qui remplace l'annexe n° 8 du contrat de DSP, modifie la rédaction de l'article 14.3 et introduit une annexe 15 au contrat de DSP ;
- + **D'autoriser** Monsieur le Président de Nièvre Numérique à signer le dit avenant, les annexes concernées et tous les autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 10  
dont 1 pouvoir  
Nombre de voix contre :  
Nombre d'abstention :

DELIBERATION  
PUBLIEE LE 18/10/2023

LE PRESIDENT  
DU COMITE SYNDICAL  
Fabien BAZIN

Le Président du Syndicat mixte

  
Fabien BAZIN 